



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES 1000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT

COMITÉ PARTENARIAL

VENDREDI 18 JUIN 2021

**Les 1000 premiers
jours, là où tout
commence**

Ordre du jour :

- Introduction par le Secrétaire d'État à l'enfance et aux familles
- Vue d'ensemble de l'organisation et de la mise en œuvre du chantier 1000 premiers jours
- Focus sur certaines déclinaisons des axes du chantier 1000 premiers jours

Introduction par le Secrétaire d'État

Vue d'ensemble de l'organisation et de la mise en œuvre du chantier 1000 premiers jours

- Secrétariat général des
Ministères sociaux (SGMAS)

- ✓ **Désignation d'une direction de projet – mars 2020**
- ✓ **Mise en place d'une équipe projet** avec identification de pilotes dans différentes structures impliquées au sein du Ministère et des caisses et opérateurs – automne 2020
- ✓ **Approche « intégrée » pour travailler ensemble et décroisonner les approches**
- ✓ **Méthodologie de travail adaptée aux enjeux**
 - Travail avec les parents et les professionnels de santé, de la petite enfance (démarche 1000 lab)
 - Grande diversité des modes opératoire/leviers

Le chantier des 1000 premiers jours

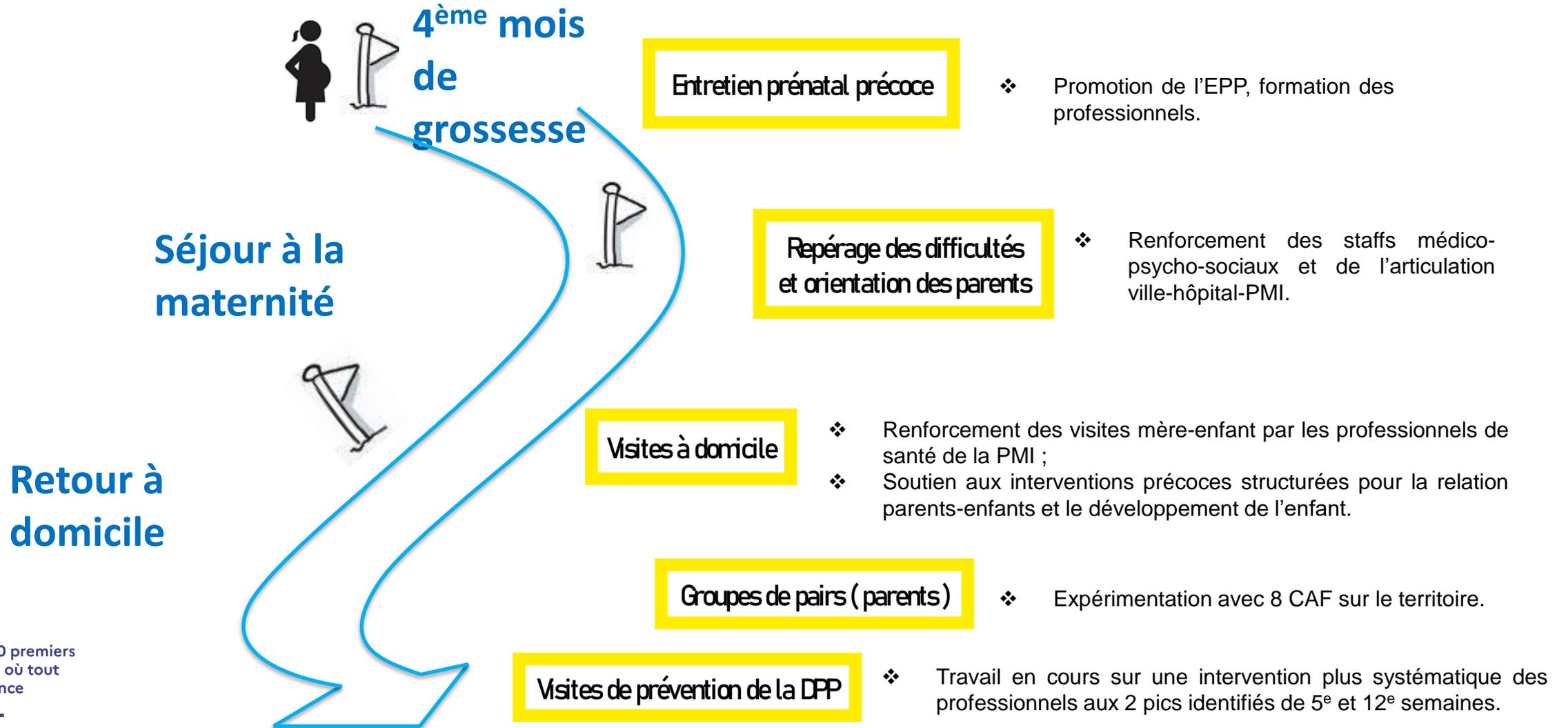
Renforcer le parcours des 1000 premiers jours

Offrir des ressources fiables et accessibles pour
parents & entourage

Décliner le parcours 1000 jours pour les situations de
fragilité

Donner du temps supplémentaire

Améliorer encore la qualité de l'accueil du jeune enfant



Mettre à disposition des ressources pour les parents et l'entourage de l'enfant

Diffusion des messages clés

- ❖ Elaboration de messages de santé publique –/ campagne de marketing social.
- ❖ Elaboration d'un document en direction des parents reprenant les principaux messages clés.
- ❖ Préparation d'un prototype de bébé-box, autour du développement de l'enfant et des enjeux identifiés autour des 1000 jours

Informations fiables et personnalisées sur les ressources disponibles et de proximité

- ❖ Mise en place d'une solution numérique (application 1000 jours);
- ❖ Référencement des lieux – professionnels ressources pour les parents.

Prévention de l'épuisement parental et développement des solutions de répit

- ❖ Recensement et valorisation des initiatives locales ayant permis des solutions de répit;
- ❖ Examen avec la CNAF de l'opportunité d'offre plus systématique de répit dans certaines situations de fragilité.

Décliner le parcours 1000 premiers jours spécifiquement pour des situations de fragilité

Accompagnement des parents
souffrant de troubles psychiques

- ❖ Déploiement de nouvelles unités mères/parents enfant ;
- ❖ Déploiement de nouvelles équipes mobiles en psychiatrie périnatale.

Accompagnement des futurs
parents en situation de handicap

- ❖ Déploiement d'un service de soutien à la parentalité.

Accompagnement des parents de la
grossesse au post-natal, en particulier
dans les situations de vulnérabilité/fragilité

- ❖ Expérimentation d'un référent périnatalité.

Donner du temps supplémentaire pour construire la relation avec son enfant

Allongement du congé paternité

- ❖ La durée du congé de paternité est allongée de 25 jours pour tous les assurés (auxquels s'ajoutent les 3 jours de naissance pour les salariés);
- ❖ 7 jours sont rendus obligatoires, avec des adaptations pour les travailleurs non-salariés qui ont une durée minimale d'arrêt.

Repenser les congés familiaux

- ❖ Lancement d'une mission de refonte, confiée à Christel Heydemann et Julien Damon;
- ❖ Conférence des familles en septembre

Améliorer l'accueil du jeune enfant

Poursuite des efforts sur la qualité de l'accueil

- ❖ Opposabilité de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et appui à l'appropriation des principes de la charte.
- ❖ Formation des professionnels de la petite enfance (plan Enfance Égalité).
- ❖ Reconnaissance de la possibilité d'administration de soins pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques
- ❖ Comités départementaux des services aux familles notamment chargés du suivi de l'amélioration de la qualité d'accueil

Soutien des solutions d'accueil auprès des assistantes maternelles

- ❖ Ouverture de la possibilité d'accueil d'un enfant en urgence.
- ❖ Accès à la médecine du travail.
- ❖ Renforcement du rôle des Relais d'Assistants Maternels (« Relais Petite Enfance »).

Développement des solutions d'accueil à horaires atypiques

- ❖ Recensement, valorisation des solutions pour les horaires atypiques.
- ❖ Mission confiée à la Mutualité Française : enquête auprès des parents et guide national pour les collectivités, gestionnaires et employeurs privés et publics.

Focus sur certaines déclinaisons des axes du chantier 1000 premiers jours

Entrer dans le parcours 1000 premiers jours et favoriser la continuité de l'accompagnement

1. L'EPP, un temps privilégié de début de parcours

*- Direction générale de la santé (DGS)
& CNAM*

L'entretien prénatal précoce (EPP)

Un temps privilégié du début de parcours

- ❖ **Objectifs** : - Faire de l'EPP le 1er moment clé du parcours des 1 000 premiers jours
 - **Objectif cible : 70 % de femmes enceintes bénéficiant d'un EPP à horizon 2022**

- ❖ **Accompagner le déploiement de l'EPP**, devenu obligatoire depuis le 1^{er} mai 2020 : **un double enjeu**
 - ❖ Un enjeu d'information et de sensibilisation des femmes/couples et des professionnels de santé
 - ❖ Un enjeu d'harmonisation des pratiques (outils / ressources, formation continue)

- ❖ **Méthodologie** :
 - ❖ **Travaux du GT périnatalité/EPP**
 - ❖ **Information / communication CNAM**
 - ❖ Suivi de la montée en charge prévu dans le cadre des **Réformes Prioritaires**

Zoom sur les travaux du **sous-groupe périnatalité / EPP**

- ❖ **GT pluri-disciplinaire et pluri-institutionnel - 5 réunions depuis septembre 2020**

- ❖ **Volet information et de sensibilisation des femmes/couples** : benchmark de l'existant + mise en lien avec l'application 1000 premiers jours

- ❖ **Volet harmonisation des pratiques** :
 - ❖ **Boîte à outils** mise à disposition des professionnels - 2^e semestre 2021

 - ❖ Développement de la **formation continue** : activation de 2 leviers afin d'inscrire la formation à l'EPP dans les orientations prioritaires de l'ANFH pour 2022 et dans les orientations nationales du DPC 2023-2025

Actions d'information des femmes enceintes / couples par l'Assurance maladie

Information générales des assurés

- **Ameli.fr / espace assurés/** dossier « grossesse en bonne santé - se préparer à l'arrivée de bébé tout au long de la grossesse » mise en ligne d'un article sur l'EPP (*audience du dossier grossesse en bonne santé avril 2021 : 33 452 visites, dans le TOP 10 des thèmes de santé visités*)
- **Actualité sur ameli.fr** publiée le 1^{er} septembre 2020 « L'entretien prénatal précoce, un accompagnement désormais obligatoire pour les futurs parents »
- **Guide « ma maternité »** mis en ligne sur ameli et dans l'espace prévention personnalisé mis à jour

Informations personnalisées

- **Courrier adressé aux femmes enceintes**, par les Caisses, dès la réception de leur déclaration de grossesse (diffusion du courrier mis à jour intégrant l'EPP prévue 3^{ème} trimestre 2021)
- **Calendrier personnalisé de suivi de grossesse** joint au courrier de réception de la déclaration de grossesse mis à jour
- **Espace prévention personnalisé du compte ameli.fr. Message adressé aux femmes au 4^{ème} mois de grossesse.** L'espace personnalisé du compte ameli délivre chaque mois des informations et conseils santé pendant la grossesse.
- Information lors des ateliers collectifs « maternité » organisés par les Caisses pour les femmes/couples
- **Ajout de la mention de l'EPP sur le formulaire CERFA papier de déclaration de grossesse**

2. Mise en place du référent périnatalité

- Direction générale de la santé (DGS)

Mise en place du Référent Parcours Périnatalité

Expérimentation Art.51 - RÉPAP

Pour quoi ?

Un accompagnement personnalisé et gradué notamment pour les plus vulnérables, pour assurer la **continuité du parcours** ante et post-natal au plus près des besoins : **de la grossesse aux 3 mois de l'enfant**

Quand se fait le choix du référent ?

Au moment de l'**EPP** ou à tout autre moment, y compris à l'occasion de l'inscription à la maternité

Avec son accord, la femme peut choisir comme référent un professionnel qui assure déjà son suivi

Le Référent Parcours périnatalité :

un interlocuteur privilégié de la femme / du couple et des **professionnels des champs somatique, social et psychique**

Pour qui ?



Pour toutes les femmes*

* ayant des droits ouverts à l'assurance maladie

Les 1000 premiers jours, là où tout commence



Entretien Prénatal Précoce (EPP)

Accouchement

Retour à domicile

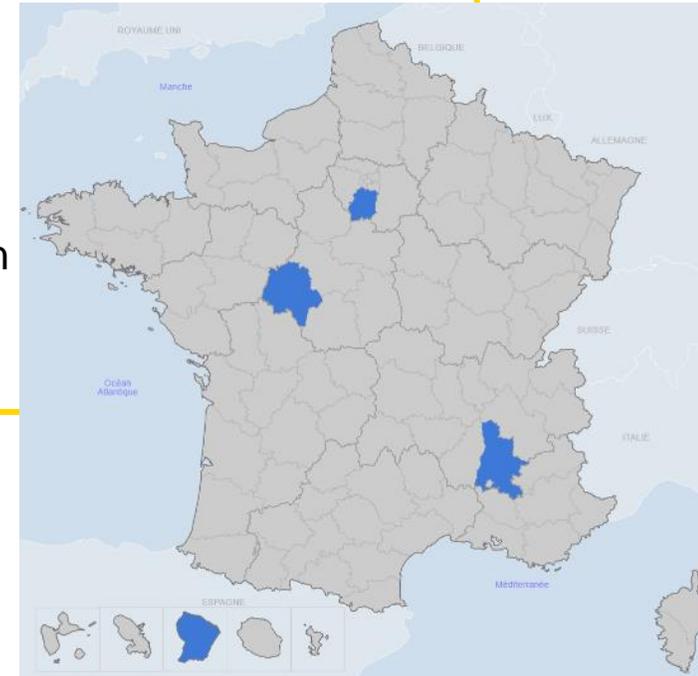
Grossesse

Maternité / Post-partum
Accouchement



Expérimentation Art.51 - RéPAP

- ❖ Un pilotage national DGS
- ❖ 4 territoires partenaires volontaires dont 1 DROM (*Centre-Val-de-Loire ; Ile-de-France ; Auvergne Rhône Alpes ; Guyane*)
- ❖ Une expérimentation de 18 mois
- ❖ Co-construction des conditions souples avec les territoires partenaires
- ❖ Calendrier :
 - ✓ Fin T2 – début T3 2021 : Finalisation du cahier des charges national et publication
 - ✓ T4 2021 : Premières inclusions



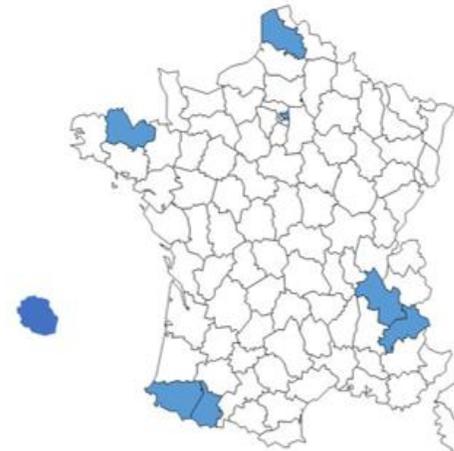
Dialoguer avec ses pairs et lutter contre l'isolement des parents :

*Proposer des groupes naissance de parents en fonction
de leurs besoins*

- CNAF

Les CAF & les groupes de parents « 1000 premiers jours »

- **Une offre de service intégrée dans le parcours « naissance »**
 - En partenariat avec les Cnam
 - Des moments clés : les groupes de paroles à destination des parents
- **Un déploiement expérimental dans 8 départements**
- **Public cible** : futurs parents et parents ayant des enfants de moins de 3 ans.
- **Objectifs** :
 - soutenir et accompagner les futurs et jeunes parents ;
 - contribuer au développement des compétences parentales
 - favoriser les échanges entre pairs ;
 - prévenir les situations de ruptures et sortir de l'isolement



- Cotes d'Armor
- Hautes-Alpes
- Isère
- Pas de Calais
- Pyrénées-Atlantiques
- Hautes-Pyrénées
- Seine Saint Denis
- La Réunion

Une organisation selon 3 volets complémentaires en fonction des besoins des parents

Groupe d'informations

Organisation :

- Présentiel ou distanciel
- 20 parents maximum
- Un groupe mensuel ou bimensuel

Thématiques :

- Accès aux droits, aides financières
- Modes d'accueil, offre de proximité
- Accompagnement et orientation

Animation

- Portage Caf – Cnam
- Contribution PMI

Groupe de partage

Organisation :

- 8 parents maximum
- Un groupe bi-mensuel

Thématiques :

- Bien être et développement de l'enfant
- Conjugalité et coparentalité
- Conciliation vie familiale – vie pro
- Répit parental et familial

Animation partenariale

- Structures de proximité

Groupe spécifique

Organisation :

- parents ou futurs parents orientés par les partenaires ou les travailleurs sociaux Caf

Thématiques :

- Situation de handicap
- Grossesse multiple ou précoce
- Décès de l'enfant

Animation partenariale

- Acteurs spécialisés sur ces sujets (Jumeaux et plus, etc.)

- Lancement à compter de Sept 2021 avec montée en charge progressive sur les territoires
- Financement des groupes de « partage » et « spécifique » dans le cadre de actions Reaap

Apporter une réponse adaptée aux situations de fragilité

1. Prise en charge précoce des détresses psychologiques parentales

- Direction générale de
l'offre de soins (DGOS)

Prise en charge des détresses parentales

Rappel des objectifs :

Il s'agit de proposer une prise en charge adaptée pour éviter l'apparition de troubles plus sévères chez les parents, ou de troubles chez le jeune enfant ; en développant une offre graduée et coordonnée sur l'ensemble du territoire au regard des besoins.

- Développer des **équipes mobiles de psychiatrie périnatale** et/ou renforcer la mobilité des équipes existantes
- Développer les **unités de soins conjoints parents-bébés** en psychiatrie périnatale, pour de la prise en charge pouvant aller jusqu'à l'hospitalisation à temps complet

Vecteur budgétaire et organisationnel :

- 10 M€ en DAF psychiatrie
 - 5 M€ pour les équipes mobiles
 - 5 M€ pour les unités de soins conjoints

- Instruction aux ARS : appel à projets national sur l'offre en pédopsychiatrie de 30 M€ dont 10 M€ spécifiquement dédiés à la thématique 1000 premiers jours
 - État des lieux de l'offre demandé aux ARS
 - Sélection nationale des projets (T4 2021) pour des projets opérationnels fin 2021 ou début 2022.

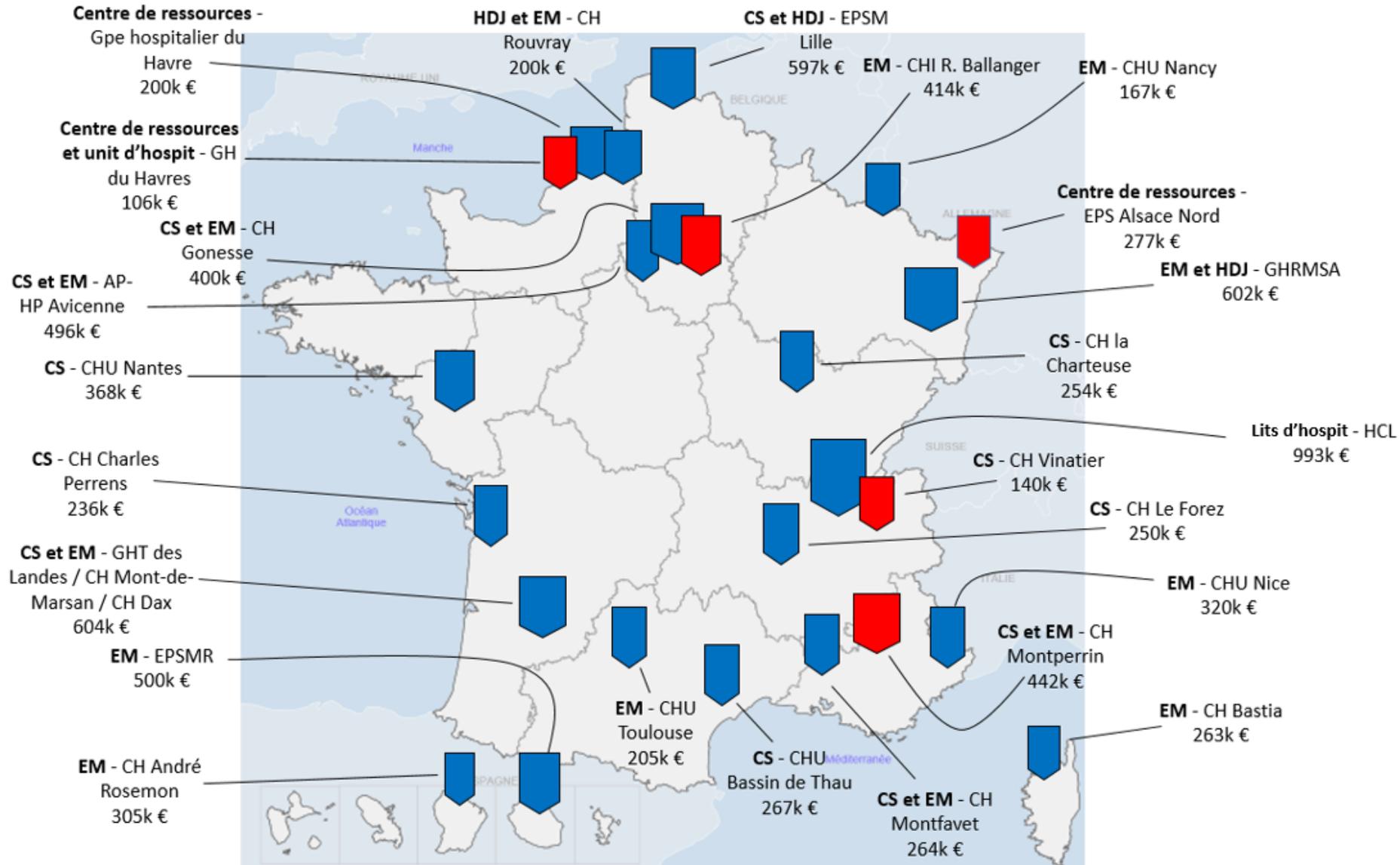
Etat d'avancement :

- ✓ Publication de l'instruction aux ARS : début juillet
- ✓ Sélection des projets : novembre 2021
- ✓ Délégation des crédits : fin 2021 en 3^{ème} circulaire budgétaire
- ✓ Pour 2022 : une demande de reconduction de la mesure à hauteur de 10 M€ de crédits nouveaux

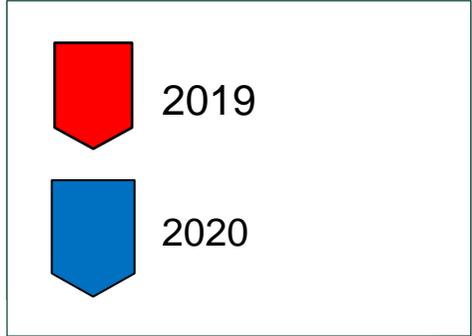
Projets installés 2019 et 2020

1. Prise en charge des détreesses psychologiques parentales

2. Accompagnement à la périnatalité et parentalité des personnes handicapées



CS : consultation
EM : équipe mobile
HDJ : hôpital de jour

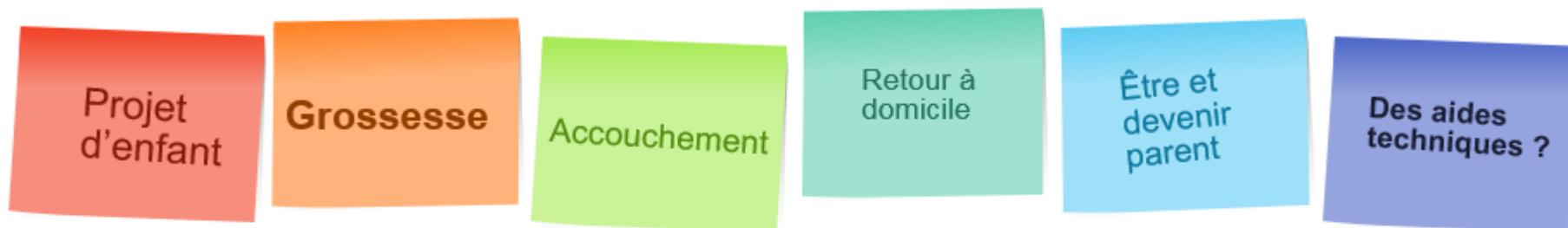


2. Déploiement d'un service d'accompagnement à la périnatalité et parentalité des personnes handicapées

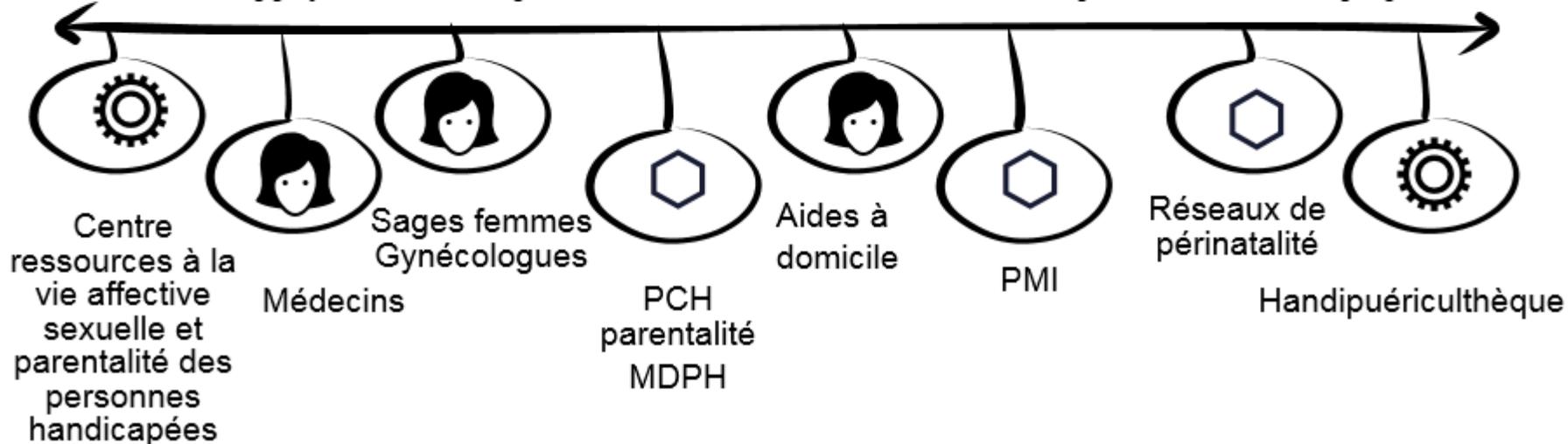
- Secrétariat général du Comité interministériel du Handicap (SG-CIH)

Futurs parents ou parents en situation de handicap

Le dispositif accompagne les personnes en situation de handicap dans leur désir d'enfant et leur parentalité en prenant en compte leurs attentes spécifiques ...



... en s'appuyant sur les dispositifs existant, tout en étant ressources pour les acteurs impliqués



« Lorsque j'ai appris l'heureuse nouvelle les questions se sont bousculées dans ma tête... Encore plus après avoir vu ma gynéco, qui dans un discours culpabilisateur, m'avait dit que je risquais de faire tomber mon enfant, voire de le noyer au moment du bain... ».

Lydie, mère non voyante

Step by step des dispositifs dans toutes les régions !

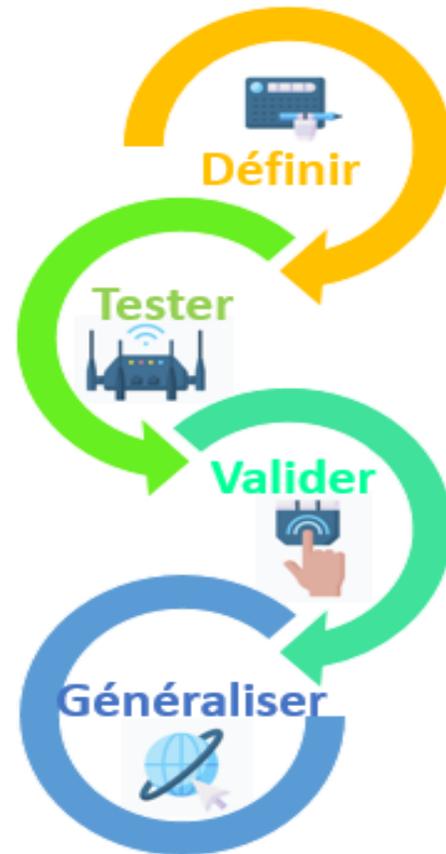
Tester le cahier des charges par des ARS pilotes en prenant en compte les réalités et priorités territoriales pour apporter la réponse la plus adaptée aux futurs parents et parents en situation de handicap. Aide à l'élaboration de la mesure nouvelle PLFSS 2022.

A partir de juin 2021

Généraliser les dispositifs France entière en tenant compte des spécificités de chaque région pour apporter une réponse adaptée et de proximité aux futurs parents et parents en situation de handicap.

A partir de 2022

Les 1000 premiers jours, là où toi commence



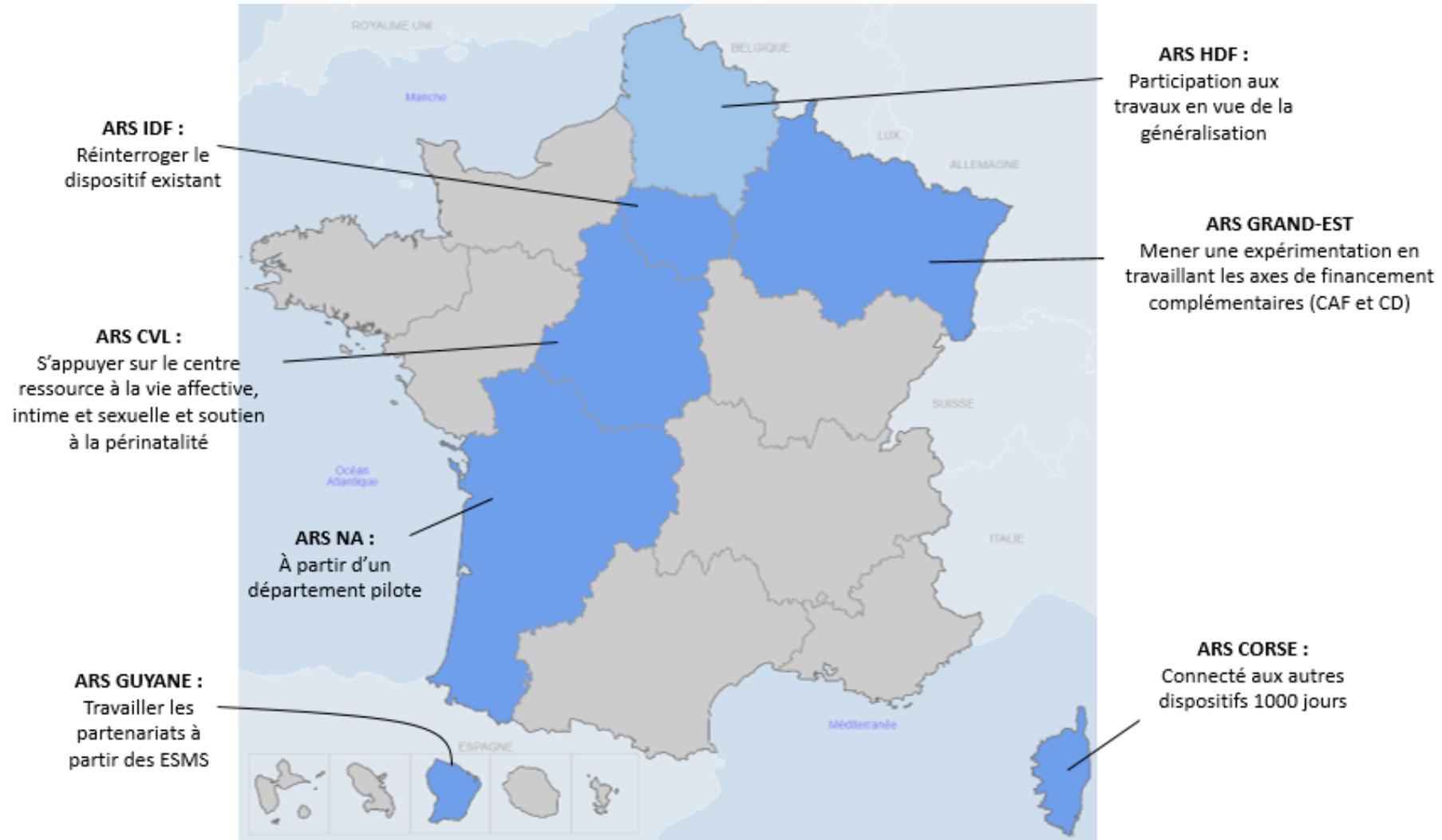
Définir avec les parents en situation de handicap, les professionnels, associations, ARS... les prestations à déployer sur les territoires dans le cadre de dispositifs de soutien à la périnatalité et parentalité.

Cahier des charges «prototype» + instruction DGCS : fait !

Valider en réajustant le cahier des charges à partir des ARS pilotes.

A partir de novembre 2021

Des ARS pilotes pour faciliter la généralisation



Les 1000 premiers jours, là où tout commence

**Rendre plus lisible le parcours 1000 premiers jours
et donner des informations fiables aux parents :**

L'application, compagnon des 1000 premiers jours

*- Direction générale de
la cohésion sociale (DGCS)*

LES 1000 PREMIERS JOURS

Le compagnon numérique "1000 premiers jours" permet de suivre les étapes de la conception aux 2 ans de votre enfant.

Un service proposé par le ministère des solidarités et de la santé en collaboration avec les professionnels de santé et les parents

Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google play



La méthodologie de travail

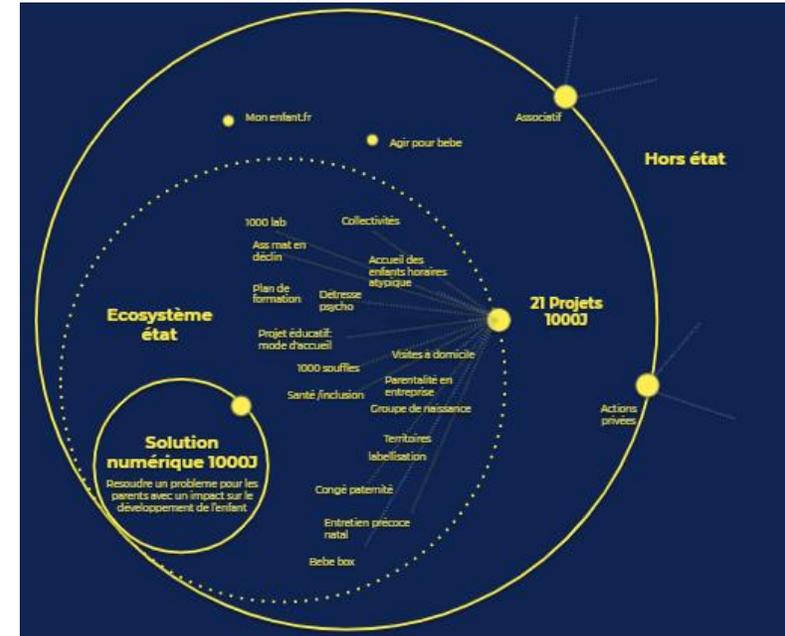
1. Proposer rapidement un produit aux utilisateurs



2. Phase d'investigation de 5 mois



3. Des rencontres et partenariats multiples



Les 1000 premiers jours, là où tout commence



Start up d'Etat – La Fabrique (DNUM-DGCS)

Les objectifs : 4 piliers – 4 impacts

Le parcours

Choisissez l'étape que vous souhaitez approfondir

Texte explicatif sur la timeline et les étapes... Similiaque infuso quodam similiaque innumeram haec agi agi permittunt.

- 1. Projet d'enfant
- 2. Conception
- 3. Début de grossesse
- 4. Milieu/fin de grossesse
- 5. Accouchement
- 6. De 0 à 3 mois
- 7. De 4 mois à 1 an
- 8. De 1 an à 2 ans

Accueil | Calendrier | Test EPDS | Autour de moi

Le calendrier

Calendrier

Ici vous pouvez suivre tous vos rendez-vous et autres événements prévus. Vous pouvez y ajouter plusieurs informations.

- Cours de préparation à la naissance et parentalité
Maternité - Sage femme
- jeudi 8 juillet 2021
Troisième échographie
Médecin généraliste - sage femme - gynécologue - Maternité
- mercredi 4 août 2021
Consultation du 8ème mois de grossesse
8ème examen prénatal chez médecin généraliste - sage femme - gynécologue

Accueil | Calendrier | Post-partum | Autour de moi

Le post partum

Autodépistage dépression post-partum

Veillez cocher la réponse qui vous semble décrire le mieux comment vous vous êtes sentie au cours des 7 derniers jours et pas seulement aujourd'hui.

4. Je me suis sentie inquiète ou soucieuse sans motifs

- Non, pas du tout
- Presque jamais
- Oui, parfois
- Oui, très souvent

1 | 10

< Retour | Suivant >

Accueil | Calendrier | Post-partum | Autour de moi

La cartographie

AUTOUR DE MOI

Trouvez tous les professionnels autour de vous qui pourront vous aider dans votre rôle de parents.

75015

Rechercher

Relancer la recherche

Il y a 71 points d'intérêts qui correspondent à vos critères:

01 83 81 41 55 @ Louis.debouzy@amabi

SAD EPICURIA 94

Accueil | Calendrier | Post-partum | Autour de moi

Détails des services – objectifs

Le parcours

La bonne information au bon moment

L'objectif est de simplifier l'accès à l'information en centralisant au sein d'un même outil, l'ensemble de l'informations issues des sites et partenaires institutionnels s'inscrivant dans la démarche étatique de prévention et de protection de la santé des enfants et des parents.

Description : 8 étapes (projet de parentalité, conception, grossesse, milieu/fin de grossesse, accouchement, de 0 à 3 mois, de 4 à 12 mois et de 12 à 24 mois), le parcours propose des articles spécifiques caractéristiques de la période.

Le calendrier

Alléger la charge mentale et suivre le parcours 1000 jours

L'objectif est de permettre aux parents de disposer d'une visibilité d'ensemble sur les événements et rendez-vous réguliers qui ponctuent le parcours 1000 jours. A la demande des parents, il répond à un besoin d'organisation dans le quotidien des parents et participe au bon suivi de santé des parents et de l'enfant

Description : un calendrier, des notifications 7 jours avant l'événement et le jour de la date de l'événement.

Le post partum

Alléger la charge mentale et suivre le parcours 1000 jours

L'objectif est de permettre aux parents d'être sensibilisés sur la dépression post partum et sont incités à prendre contact avec leur professionnel de santé. Autour de ce test, l'objectif est de participer à la prévention et de faire connaître aux parents disponibles pour solliciter de l'aide.

Description : le questionnaire numérisé, des notifications pour passer le test régulièrement, des ressources

La cartographie

Alléger la charge mentale et suivre le parcours 1000 jours

L'objectif participe au volet territorialisation des 1000 jours permettant aux parents d'identifier simplement dans leur territoire de vie les lieux et les ressources du territoire relatifs aux services aux familles (petite enfance et soutien à la parentalité).

Description : La géolocalisation à partir du code postal et les filtres thématiques doivent contribuer à une meilleure connaissance des dispositifs proposés dans leur territoire de vie.

Incarner les 1000 premiers jours sur le territoire

Mobilisation des acteurs locaux et appels à projets régionaux

- Secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS)



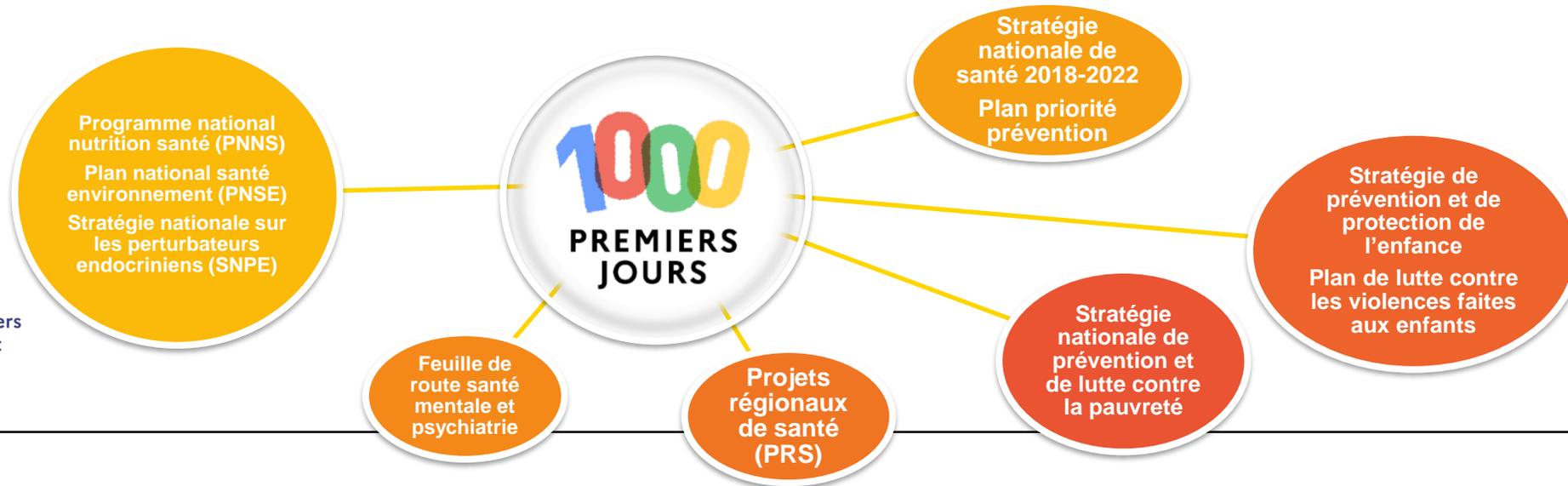
Un objectif: concrétiser les 1000 premiers jours dans les territoires, auprès des professionnels, des parents

Traduire l'ambition des 1000 premiers jours dans les territoires de vie c'est :

- **Mobiliser** les uns et les autres autour de la démarche des 1000 premiers jours
- **Soutenir** l'émergence de projets portant l'ambition 1000 premiers jours dans les territoires
- **Essaimer** en mettant en valeur les actions 1000 premiers jours dans les territoires

Une remise en perspective du chantier pour les acteurs de terrain

- ✓ **L'instruction ARS / DREETS** (validée CNP le 2 avril et publiée au BO Santé – Protection sociale – Solidarité du 30 avril)
- ✓ Détaille les éléments du chantiers en **synergie** avec les autres stratégies nationales et territoriales
- ✓ Annonce le **renforcement des moyens** dont disposeront les acteurs
- ✓ Propose un **engagement des territoires via le lancement des AAP** 1000 premiers jours



Les 1000 premiers jours, là où tout commence

Un levier important: les Appels à projet régionaux ARS/DREETS

Les appels à projets régionaux

- ✓ 2 enveloppes / région : 100 000 ARS « santé du jeune enfant » + 100 000 DREETS « accompagnement parents
- ✓ Large éligibilité (collectivités, associations, établissements, CPTS, réseaux, etc.)
- ✓ **6 thématiques prioritaires** & des **possibilités de ciblage** (thématiques ou géographiques)

1° Repérage des situations de fragilité & accompagnement sans rupture des parents

2° Promotion de la santé pour les plus petits

3° Prévention de l'isolement et de l'épuisement des parents

4° Eveil culturel et artistique des tout-petits

5° Conciliation vie professionnelle & parentalité ;

6° Place du père ou du second parent

Un beau début: 14 régions impliquées

- Malgré un contexte peu favorable et un calendrier contraint, **14 régions se lancent**
- Une **dynamique** bien engagée entre ARS et DREETS
- Constitution d'un **réseau de référents 1000 jours** au sein des ARS et DREETS
- Des **partenaires mobilisés et facilitateurs** (Commissaires à la lutte contre la pauvreté, Caf, Cnam, têtes de réseaux associatifs, etc.)
- Un souci d'**articulation avec les autres stratégies et programmes nationaux** (dont Ma Santé 2022, Projets Régionaux de Santé, Plan National Santé Environnement, Stratégie Prévention et Protection de l'enfance, Stratégie Pauvreté et notamment AMI sur les modes d'accueil des enfants , etc.)
 - **Appels en phase de lancement** (ex. Martinique le 08.06 ; Bourgogne-Franche-Comté le 14.06)
 - Vers des **lauréats en septembre 2021**
 - Pour une **valorisation nationale** des projet dès septembre (articulation campagne)

Faire connaître les grands enjeux des 1000 premiers jours:

*Campagne de communication et sensibilisation,
semaine des 1000 premiers jours*

- Santé publique France



Un visuel pour les 1000 premiers jours

Logo pour tous les
supports 1000 jours

Logo site

agirpourbébé.fr



**PREMIERS
JOURS.fr**

Les 1000 premiers
jours, là où tout
commence



Lancement d'une Campagne de sensibilisation sur les 1000 premiers jours

Objectif de santé publique : Améliorer les déterminants fondamentaux qui agissent sur la santé des enfants.

Objectif général : Améliorer le niveau de connaissance de la population.

Objectif spécifique :

- Faire connaître la **définition des 1000 jours** et ses enjeux.
- Promouvoir le **site** et l'**application mobile**.

Cibles :

- Cible principale : futurs parents et parents d'enfants de moins de 2 ans.
- Cible relais : Les professionnels de la santé et de la petite enfance.

UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION EN 3 ETAPES

⇒ **Etape 1 : créer un bruit de fond** autour des 1000 premiers jours et de ses enjeux pour faire émerger le sujet dans l'espace public et médiatique → cette étape est particulièrement importante pour que le public s'approprie cette thématique et identifie clairement les enjeux.

⇒ **Etape 2 : promouvoir les outils 1000 jours** (sites et appli) pour apporter des réponses concrètes aux questions que les parents se posent sur cette période.

⇒ **Etape 3 : Impliquer l'ensemble de la société** sur les enjeux des 1000 jours → cette étape n'est possible qu'après la mise en place d'un environnement favorable (période, enjeux et outils connus).

2021

La mise en place d'une semaine des 1000 premiers jours dès 2021

« **Semaine 1000 jours** » à partir du 27 septembre et en fil rouge pendant 6 mois

- ⇒ Une **stratégie RP, de partenariats et d'influence** pour contribuer à installer la période 1000 jours dans l'espace public et médiatique
- ⇒ Un **volet dédié aux professionnels de la santé et de la petite enfance**, en amont de la campagne (dès la mi-septembre), avec un plan de diffusion, une campagne sur les sites et presses pro et l'organisation d'un colloque en ligne.
- ⇒ Une **campagne mass média auprès parents de jeunes enfants/futurs parents** pour promouvoir le site 1000-premiers-jours.fr (*anciennement agir-pour-bébé*) et l'application mobile 1000 premiers jours.

Un colloque en ligne le 23 septembre lancera cette 1ere semaine en avant première:

Objectif principal : Mise en avant des travaux de la commission 1000 jours pour contribuer au bruit de fond sur les 1000 jours.

Cibles : professionnels de la santé et de la petite enfance mais ouvert à tous.

A PARTIR DE 2022: Un temps fort par an « Semaine 1000 jours »

- ⇒ **Organisation d'évènements terrain national** à destination du grand public.
- ⇒ **Reconduction du colloque en ligne** (partage d'expériences, nouvelles données scientifiques,...) pour les professionnels de la santé et de la petite enfance.
- ⇒ Accompagnement éventuel de **campagnes média** (les années futures seront l'occasion d'aborder le changement de regard sociétal – étape 3 de communication).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

